

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la
pêche

Arrêté du 26 mars 2025

fixant la composition du jury du concours professionnel pour le recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale, ouvert au titre de l'année 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2012 modifié fixant la nature et le programme des épreuves du concours professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2025 autorisant l'ouverture du concours professionnel pour le recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale, au titre de l'année 2025 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines du ministère de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

ARRETE

Article 1^{er}

Le jury du concours professionnel pour le recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale, au titre de l'année 2025, est composé comme suit :

Président :

Monsieur Christophe LASSALLE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État ;

En cas d'empêchement, le président du jury sera remplacé par **Madame Béatrice CHARLET**.

Membres du jury national :

Madame Béatrice CHARLET, attachée principale d'administration de l'État ;

Madame Pauline METZ, attachée d'administration de l'État ;

Monsieur Sébastien MULLER, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle,

Monsieur Fabien TOUBLANC, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle.

Article 2

La directrice des ressources du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **26 mars 2025**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Pour la ministre et par délégation

La cheffe de bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2025.03.26 16:09:39